

Avis public

Montréal-Nord

Montréal 

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné que le Règlement RGCA06-10-0001-1 modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2006) (RGCA06-10-0001), a été adopté par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord à une séance tenue le 19 avril 2006.

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 3 mai 2006.

Marie Marthe Papineau, avocate,
Secrétaire d'arrondissement